

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Conseil des Etats
Commission de l'environnement, de
l'aménagement du territoire et de l'énergie
CEATE
3003 Berne

Par courriel :
wald@bafu.admin.ch

Réf. : 23_GOV_976

Lausanne, le 13 décembre 2023

Consultation fédérale sur l'iv. pa. Fässler. Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses (21.463). Révision partielle de la loi sur les forêts

Madame la Présidente,
Madame et Monsieur,

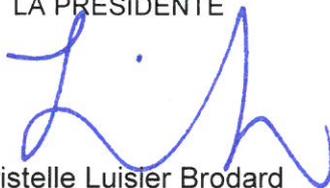
Le Conseil d'Etat vous remercie de l'avoir consulté au sujet de l'initiative parlementaire citée en titre, demandant la modification de la Loi fédérale sur les forêts afin que les organisations et les branches concernées puissent convenir de prix indicatifs pour le bois brut (grumes, bois d'industrie, bois énergie) récolté dans les forêts suisses.

Après un examen attentif du texte, le Conseil d'Etat vous communique qu'il soutient cette initiative et n'a pas de remarques à formuler.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Madame et Monsieur, nos salutations les meilleures.

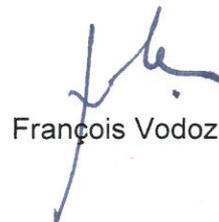
AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER a.i.



François Vodoz

Copies

- DGE-Forêt, M. J. Rosset
- OAE